

**APPEL  
À CANDIDATURES  
RÉSIDENCES CROISÉES  
GDANSK**



Période de résidence proposée à l'artiste  
JANVIER - MARS 2015

Depuis 2005, la Ville de Strasbourg soutient les artistes strasbourgeois souhaitant mener à bien un projet de création dans l'une des ses villes partenaires à l'étranger. Le dispositif des résidences croisées vise à favoriser la mobilité et les échanges entre artistes européens. Cette résidence d'une durée de 3 mois consécutifs, a pour but de permettre à l'artiste de réaliser un projet de production.

**LES PARTENAIRES À GDANSK**

~ Le Centre d'Art LAZNIA :  
Une des premières institutions culturelle établie en Pologne après les transformations de 1989, le centre est fondé à l'initiative d'artistes indépendants opposés aux modèles traditionnels de l'art. L'objectif de LAZNIA est de montrer les évolutions de l'art contemporain et d'en faciliter les accès auprès du public. Le centre organise des expositions, des conférences et des projections vidéo.  
[www.laznia.pl](http://www.laznia.pl)

**POUR ÊTRE CANDIDAT**

- ~ Résider à Strasbourg ou dans une des villes de la Communauté Urbaine de Strasbourg ;
- ~ Être dans une démarche professionnelle : l'artiste devra fournir une facture conforme avec son numéro de SIRET et son numéro d'inscription MDA ou AGESSA ;
- ~ Avoir plus de 25 ans

**L'ARTISTE BÉNÉFICIERA**

- ~ D'une allocation forfaitaire de résidence d'un montant de 3000 euros TTC dont sera déduit si besoin le précompte des cotisations sociales.
- ~ D'un logement
- ~ D'un atelier

**MODALITÉS**

~ Lettre de motivation et/ou note d'intention, curriculum vitae, book de l'artiste [qui sera retourné], l'envoi de supports informatiques est accepté et un RIB complet.

~ Les dossiers de candidature sont à adresser par voie postale pour le 20 octobre au plus tard [cachet de la poste faisant foi] à l'adresse suivante :

Ville et communauté de Strasbourg  
Direction de la Culture - Département des Arts Visuels - Résidence Gdansk  
1, Parc de l'Étoile  
67076 Strasbourg Cedex